

# Protection et exploitation des palmiers doums à Goulbi N’Kaba

## Situation

Dans la vallée du Goulbi N’Kaba («vallée du palmier Doum» en langue haoussa), le palmier Doum (*hyphaene thebaica*) représente un produit important pour la population, tant au niveau économique que social et écologique. En effet, presque toutes les parties du palmier sont réutilisées : le bois pour la construction de maisons, les fruits et le cœur du palmier pour l’alimentation, et les feuilles et tiges pour le tissage de paniers, nattes, cordages et chapeaux. Autrefois, les palmiers doums proliféraient dans la vallée du Goulbi N’Kaba. Mais depuis quelques années, leur nombre menace de baisser drastiquement pour plusieurs raisons : surexploitation, déforestation, accroissement de la population dans la vallée et extension des surfaces cultivées. Par ailleurs, quand les récoltes sont mauvaises en raison de pluies insuffisantes, la population doit s’appuyer sur d’autres sources de revenus pour survivre. Pour certains, la fabrication de produits issus des palmiers doums permet justement de compenser les mauvaises récoltes. La protection et la régénération des palmiers doums sont ainsi vitales pour toute la région, aussi bien pour ses habitants que pour son écosystème fragile, menacé par la désertification.

## Objectifs

Le projet vise à améliorer les revenus des bénéficiaires, à accroître le nombre de palmiers doums et à garantir leur exploitation durable.

Il convient de donner une vision claire de l’exploitation, de la régénération et de la protection des palmiers doums au sein des 41 villages bénéficiaires du projet, de définir des règles adéquates et de les intégrer aux plans de développement publics. Par ailleurs, d’ici la fin de la phase du projet, les autorités de Maradi devront inscrire les régions de la «vallée du palmier doum» comme «zone protégée» au registre foncier. Elles devront ainsi bénéficier d’un statut de protection spécial.





## Bénéficiaires

---

Plus de 50 000 habitantes et habitants issus de 41 villages.

## Activités

---

Sensibiliser les populations sédentaires et les populations d'éleveurs nomades qui passent par la vallée du Goulbi N'Kaba avec leurs bêtes aux répercussions de la disparition des palmiers doums sur l'écosystème fragile de la vallée. Un comité de surveillance a été constitué dans chacun des 41 villages pour surveiller et protéger les palmiers doums. Les membres de cet organe veillent à ce que les jeunes plants ne soient pas saccagés par des animaux et à ce que les arbres soient exploités de manière durable. Les comités se coordonnent et organisent des visites pour échanger, des actions de sensibilisation et des formations continues.

Les reboisements déjà effectués sur une surface de 1025 hectares continuent à faire l'objet d'un suivi. Ces trois prochaines années, 205 hectares additionnels seront inscrits en tant que zone protégée et surveillés par les comités.

Par ailleurs, quatre programmes communaux de protection des ressources seront élaborés et mis en œuvre par les autorités locales, en collaboration avec l'équipe de projet. Ces programmes prévoient également un financement pour la protection des palmiers doums une fois que l'EPER aura quitté la région.

La mauve des sables (*sida cordifolia*), plante invasive qui sévit dans plusieurs régions d'Afrique occidentale, prolifère à une vitesse vertigineuse dans la vallée du Goulbi N'Kaba. Elle n'est pas consommée par les animaux, menace les espèces indigènes et les pâturages et est difficile à éradiquer. Sur les trois années du projet, la population des 41 villages devra dégager au moins 200 hectares de pâturages en arrachant la mauvaise herbe et en y semant des graminées locales. Par ailleurs, des méthodes doivent être mises au point en collaboration avec une université locale afin que les plantes en question soient transformées en fourrage pour le bétail.

Les palmiers doum étant fortement sollicités en tant que ressources, dix centres de reboisement privés seront créés au cours des trois prochaines années. Ces derniers planteront des espèces d'arbres indigènes qui poussent très vite, et qui couvriront ainsi une partie des besoins de la population locale en bois (de chauffage). Cette mesure réduira ainsi le déboisement dans la zone protégée. En outre, au moins 20 000 plants d'arbres seront plantés, la moitié dans des zones de la vallée touchées par la déforestation et l'autre moitié directement dans les champs des paysans locaux.

Par ailleurs, le personnel enseignant et les élèves de 41 écoles de la région du projet seront formés sur des thèmes en lien avec l'environnement et sur l'importance de la protection des ressources, notamment les palmiers.

Le projet prévoit également des formations continues pour les artisans qui fabriquent des produits à partir des palmiers. Toutes les personnes et instances qui vivent de cet arbre sont encouragées à se coordonner et à améliorer l'organisation de la production et de la vente.

Il s'agit aussi d'accroître la qualité et d'élargir la palette des produits issus du palmier, d'organiser la commercialisation et de veiller à son bon déroulement. A cette fin, des lieux de collecte et de vente – les fameux « comptoirs » – ont déjà été créés pour la vente des feuilles de palmiers doum. Ils visent à contrôler les produits issus de ces

arbres et travaillent en lien avec les comités de surveillance et les services publics afin d'instaurer et de financer une protection durable des ressources.

## Organisations partenaires

---

GSC Taimakon Manoma, Maradi

## Avancement du projet:

---

Les palmiers doums font l'objet d'une protection et d'un reboisement actifs sur une surface totale de 1025 hectares, par le biais de la Régénération Naturelle Assistée (RNA) et de plantations directes. Grâce à ces mesures, la densité des palmiers doums a augmenté de 40% sur les surfaces protégées.

L'équipe du projet a formé 499 paysannes et paysans, qui utilisent désormais la technique de reboisement RNA dans leurs champs et pâturages. En tout, ce sont 988 hectares de terres qui ont été traitées. 86 familles de paysans ont même reçu un prix pour leur engagement en ce sens, avec du matériel agricole tel qu'une charrette et une charrue.

La plante invasive sida cordifolia a été éliminée sur pas moins de 1000 hectares de pâturages, sur lesquels des herbes sauvages indigènes ont ensuite été semées.

56 enseignants et 1400 élèves de 16 écoles de villages ont été informés sur des questions relatives à l'environnement et en particulier sur l'importance de la protection des palmiers doums.

Six lieux de contrôle et de vente de produits issus des palmiers doums ont été réouverts. Grâce à la formation et à l'accompagnement offerts par l'équipe de projet, les fameux « comptoirs » ont d'ailleurs enregistré une hausse des recettes de 200% depuis leur lancement, et bénéficier de microcrédits. En 2019, un crédit de CHF 1000 a été octroyé pour l'ensemble des points de vente, ce qui a permis de dégager des bénéfices.

### Pays, région, ville

Niger, région de Maradi, département de Mayahi

### Budget 2019

CHF 60 000

N° de projet EPER : 756.343

### Chargé-e de programme

Kaspar Akermann

## Contact

EPER (Entraide Protestante Suisse)  
Département Communication  
Chemin de Bérée 4A  
Case postale 536  
1001 Lausanne  
Tél. +41 21 613 40 70  
Fax +41 21 617 26 26  
info@eper.ch  
www.eper.ch  
Dons : CCP 10-1390-5